

---

À titre d'exemple, en 1947 Louis Saint-Laurent, dans le cadre des conférences de la Fondation Gray, a été le premier à établir les paramètres de la politique étrangère canadienne des temps modernes. Cette politique, il l'a assise sur l'unité nationale, la liberté politique, la règle de droit, les valeurs humaines et l'importance d'un rôle international. Ces principes ont conservé leur place dans les énoncés de politique subséquents et ont balisé l'action d'une génération. Ils ont cependant trouvé une nouvelle expression près d'un quart de siècle plus tard dans les thèmes évoqués par la *Politique étrangère au service des Canadiens*.

Le gouvernement reste néanmoins aux prises avec un dilemme. Si de temps à autre il n'énonce pas publiquement les principes qui gouvernent sa politique étrangère, il s'expose à des accusations allant du manque d'ouverture à l'incompétence en passant par l'absence de planification. D'autre part, s'il énonce ses principes ou mêmes ses options, il risque non seulement de susciter des malentendus mais aussi de se faire accuser d'avoir une politique ou des principes qui datent, qui manquent d'inspiration ou qui sont dépassés par les événements. La politique étrangère réussit assez mal à satisfaire le goût du public pour la nouveauté.

Chacun de ces aspects — la culture, le missile de croisière et la Troisième option — éclairent d'un jour différent mais instructif l'interaction entre la politique étrangère et l'intérêt public. Il y a la coexistence nécessaire des objectifs nationaux et culturels. Il y a les hypothèses et les prémisses concernant notre sécurité nationale, que partagent dans une large mesure le gouvernement et le public mais qui n'atténuent pas pour autant le vif débat sur l'essai des missiles de croisière. Enfin, il y a le risque de malentendus qui accompagne les énoncés de politique, comme celui de la Troisième option, que peut faire de temps à autre le gouvernement.

Chacun de ces aspects se retrouve également au niveau du rôle et de l'impact des médias. Ceux-ci en consacrent la réalité comme seuls les médias peuvent le faire. La presse, la radio et la télévision deviennent eux-mêmes des acteurs dans le débat, agissant comme détonateur d'une formule volatile où interagissent ministres, fonctionnaires, groupes, régions et publics. Les médias contribuent non seulement à déterminer nos sujets de préoccupation, mais également à façonner la perception que nous en avons.

Les médias canadiens forment une industrie aussi sophistiquée, intellectuellement et électroniquement, que n'importe quelle autre industrie de l'information dans le monde. Sur le plan individuel, il y a nombre de journalistes et commentateurs chevronnés qui travaillent aussi bien au Canada qu'à l'étranger. L'un d'entre eux s'adressera d'ailleurs à vous plus tard ce matin. Et pourtant, je constate un fossé qui va s'élargissant entre ceux qui ont la direction ou la conduite de la politique étrangère du Canada et ceux qui sont chargés de faire connaître cette politique ou de l'interpréter dans les médias.

Vous comprendrez que je doive marcher sur des œufs. L'omnipotence des médias ne peut qu'intimider le fonctionnaire. Toutefois, quelque chose ne va plus dans l'approche de la politique étrangère que pratiquent les médias et je crois qu'il faut à la fois le dire et faire quelque chose à ce sujet. L'Institut lui-même offre un exemple intéressant à cet égard. Des journalistes comme John Dafoe et John Nelson ont contribué à sa création. Pourtant, votre conseil national, qui compte environ 60 personnes, n'a